L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Gérance : No 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 10 NOVEMBRE 1889.

DISCOURS DU PAPE

—AUX—

PÈLERINS FRANÇAIS.

Nous trouvons, dans la *Gazette de France*, du 24 octobre, le texte de la réponse de Léon XIII à Padresse lue, par M. Em. le cardinal Langénieux, au nom du pèlerinage ouvrier à Rome :

Il y a deux ans, une nombreuse phalange d'ouvriers, venus de France, en grossissaient ici autour de Nous. Avec eux, et en un plus bel honneur, s'empressaient vos chers Notre-Dame-du-Salut, pour lesquelles ils appartiennent comme les prémices des manifestations du monde catholique. Ce jour laissa dans Notre âme une douce et forte impression, que notre présence, chers fils, et les nobles paroles que vient de Nous adresser, en votre nom, M. le cardinal qui préside ce pèlerinage, ne peuvent que raviver en Nous et rendre à jamais ineffaçable.

Soyez les bienvenus. L'hommage que vous rendez, en ce moment, au Chef suprême de la religion catholique, révèle le fond de votre pensée. Vous avez compris,—et c'est à la fois votre cœur et votre intelligence qui vous l'ont dicté,—que seulement dans la religion vous trouverez force et consolation au milieu de vos incessantes fatigues et des misères d'ici-bas. La religion seule, en effet, ouvrira vos âmes aux immortelles espérances, elle seule anoblira votre travail en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaine.

En confiant donc à la religion vos destinées présentes et futures, vous ne pouviez faire œuvre de plus haute sagesse. Et sur ce point Nous sommes heureux de confirmer ici les paroles prononcées par Nous en d'autres circonstances, et que vous venez de rappeler. Nous voulons même insister une fois de plus sur ces vérités, persuadé comme Nous le sommes que, pour vous aussi, vivre est l'œuvre de l'Eglise et de ses enseignements remis en honneur dans la société.

Le paganisme, vous ne l'ignorez pas, avait prétendu résoudre le problème social en dépouillant de ses droits la partie faible de l'humanité, en étouffant ses aspirations, en paralysant ses facultés intellectuelles et morales, en la réduisant à l'état d'absolue impuissance. C'était l'esclavage.

Le christianisme vint enseigner au monde que la famille humaine tout entière, sans distinction de nobles et de plébéiens, était appelée à entrer en participation de l'héritage divin ; il déclara que tous étaient, au même titre, les fils du Père céleste, et rachetés au même prix ; il enseigna que le travail était, sur cette terre, la condition naturelle de l'homme, que l'accepter avec courage était, pour lui, un honneur et une preuve de sagesse, que vouloir s'y soustraire, c'était, à la fois, montrer de la lâcheté, et trahir un devoir sacré et fondamental.

Afin de réconforter plus efficacement encore les travailleurs et les pauvres, le divin Fondateur du christianisme daigna joindre l'exemple aux paroles ; Il n'eut pas où reposer sa tête ; Il éprouva les rigueurs de la faim et de la soif ; Il passa sa vie tant publique que privée dans les fatigues, les angoisses et les souffrances. D'après sa doctrine, le riche, comme s'exprime Tertullien, a été créé pour être le trésorier de Dieu sur la terre ; à lui les prescriptions sur le bon usage des biens temporels ; contre lui les formidables menaces du Sauveur, s'il vient à fermer son cœur devant l'infortune et la pauvreté!

Cependant, cela même ne suffisait pas encore. Il fallait rapprocher les deux classes, établir entre elles un lien religieux et indissoluble. Ce fut le rôle de la charité : elle crée un lien social et lui donna une force et une douceur inconnues jusqu'alors ; elle inventa, en se multipliant elle-même, un remède à tous les maux, une consolation à toutes les douleurs, et elle sut, par ses innombrables œuvres et institutions, susciter une noble émulation de zèle, de générosité et d'abnégation.

Telle fut, l'unique solution qui, dans l'inévitable inégalité des conditions humaines, pouvait procurer à chacun une situation supportable. Durant des siècles, cette solution était universellement acceptée et s'imposait à tous. Sans doute on y a vu se produire des actes de révolte et d'insubordination, mais elle n'ont jamais été que partielle et circonscrite.

La foi avait de trop profondes racines dans les âmes pour qu'une crise générale et définitive fût alors possible. Il ne se serait permis de contester la légitimité de cette base sociale ; nul n'eût osé former le vaste projet de pervertir sur ce point l'esprit et le cœur des populations et de viser à la ruine totale de la société.

Quels ont été les doctrines funestes et les événements qui ébranlèrent plus tard l'édifice social si patiemment élevé par l'Eglise, Nous l'avons déjà dit ailleurs ; Nous ne voulons pas y revenir ici. Ce que Nous demandons, c'est qu'on cimente à nouveau cet édifice en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme, en faisant revivre, au moins quant à la substance, dans leur vertu bienfaisante et multiple, et sous telle forme que peuvent le permettre les nouvelles conditions des temps, ces corporations d'arts et métiers, qui jadis, informées de la pensée chrétienne, et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Eglise, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies, défendaient leurs droits et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs légitimes revendications.

Ce que Nous demandons, c'est que, par un retour sincère aux principes chrétiens, on rétablisse et l'on consolide entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, cette harmonie et cette union, qui sont l'unique sauvegarde de leurs intérêts réciproques, et l'on établisse, à la fois, le bien être privé, la paix et la tranquillité publique.

A l'entour de vous, chers fils, s'agitent des milliers d'autres travailleurs, qui, séduits par de fausses doctrines, s'imaginent trouver un remède à leurs maux dans le renversement de ce qui constitue comme l'essence même de la société politique et civile, dans la destruction et l'anéantissement de la propriété. Vaines illusions ! Ils iront se heurter contre des lois immuables que rien ne saurait supprimer.

Ils ensanglanteront les chemins où ils passeront, en y amoncelant les ruines et en y semant la discorde et le désordre ; mais ils ne feront par là qu'aggraver leurs misères et attirer sur eux les malédictions des âmes honnêtes. Non, le remède n'est ni dans les projets et les agissements pervers et subversifs des uns, ni dans les théories séduisantes, mais erronées des autres ; il est tout entier dans le fidèle accomplissement des devoirs qui incombent à toutes les classes de la société, dans le respect et la sauvegarde des fonctions et des attributions propres à chacune d'elles en particulier. Que vérités et vie leurs devoirs, l'Eglise a la mission de les proclamer hautement et de les inculquer à tous.

Aux classes dirigeantes, il faut un cœur dès entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front ; il leur faut mettre un frein à ce désir insatiable des richesses, du luxe et des plaisirs qui, en bien comme en mal, est cause de ce propager de plus en plus. A l'une et l'autre, en effet, ce n'est de jouissances ; et pourtant il n'est pas nécessité à tous d'y donner satisfaction. Il en résulte un malaise immense et des bouleversements qui seront pour résultat la révolte et l'insurrection en permanence.

Aux détenteurs du pouvoir, il incombe, avant toutes choses, de se pénétrer de cette vérité que, pour conjurer le péril qui menace la société, il ne leur suffisent, ni la répression des juges, ni les armes des soldats ne sauraient suffire ; ce qui importe par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Eglise la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins, et d'étendre sur tous les classes de la société son salutaire influence ; c'est que, moyennant des règlements et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses, on protège le jeune âge, on sanctifie et on limite toute dispositions de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que, par là, on favorise dans les familles comme dans les individus la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne. La bien publie, sous toutes que la justice et le droit naturel réclament qu'il en soit ainsi.

Aux patrons, il est prescrit de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans la limite possible et par des conditions équitables, de veiller sur son intérêt tant spirituelle que corporels de l'édifice, par le bon exemple d'une vie chrétienne et surtout de ne pas se départir jamais à son égard et à son détriment, des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et des gains rapides et disproportionnés.

A vous enfin, mes chers fils, et à tous ceux de votre condition, il revient de mener toujours une conduite digne de louange par la pratique fidèle de vos devoirs religieux, domestiques et sociaux. Vous Nous avez déclaré tout à l'heure, et cela Nous a grandement réjoui, vous Nous avez déclaré que c'est votre volonté formelle de vous soumettre avec résignation au travail et à ses pénibles conséquences, de vous montrer toujours respectueux et respectueux envers vos patrons, dont la mission est de vous procurer de l'ouvrage et de l'organiser, de vous abstenir de tout acte coupable de troubler l'ordre et la tranquillité, de vous éloigner, enfin, et de nourrir dans vos cœurs des sentiments de reconnaissance et de confiance filiale envers la sainte Eglise, qui vous a délivrés de l'horrible joug de l'esclavage et de l'oppression, et envers le Vicaire de Jésus-Christ, qui ne cesse et ne cessera jamais de veiller sur vous comme un Père, de s'inquiéter de vos intérêts et de les favoriser, en rappelant à tous leurs devoirs respectifs et leur partage la charité. Que ce double sentiment